



# VERSAILLES

« Conseil de quartier Clagny-Glatigny »

Mardi 13 novembre 2018

**Présents :**

Caroline WALLET, Présidente du conseil de quartier  
Jean-Yves Perier, Vice-président du conseil de quartier

Jean-Patrick Bernot, Colette Berrebi, Véronique Bouchaud, Claude Ducarouge, Evelyne Goudard  
François Vicariot.

**Participaient également à ce conseil :**

Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint délégué à la Culture, à la Politique familiale, à la Concertation et aux Conseils de quartier,  
Thierry Voitellier, Maire-Adjoint délégué aux Affaires générales et à la Sécurité,  
Jean-Claude Bramard, Directeur de la Maison de Quartier.

**I – Intervention de Thierry Voitellier**

Présentation de ses délégations :

A) Il s'occupe des affaires générales et donc de l'Etat-civil. A ce titre, il a tous les actes et notamment le PACS (depuis le 1<sup>er</sup> nov 2017) et les changements de prénoms (1<sup>er</sup> juillet 2017). Les changements de noms restent de la compétence du Conseil d'Etat. Les refus de changement de prénoms sont à justifier.

B) Il est en charge de la sécurité. Le directeur de la sécurité est, depuis avril 2018, M. Felten.

- La police municipale est armée. Cela dépend de la réussite des agents aux examens avec des armes prêtées : il y a 26 policiers.

- Stationnement : il y a une quarantaine d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP chargés du stationnement gênant ou payant). Ce travail est effectué avec la direction de la voirie (il existe une plateforme et une base de données de la ville). Versailles est l'une des rares villes ayant sa propre plateforme (ce qui permet d'éviter le prestataire délégué qui pourrait chercher une certaine rentabilité). Ce sont en effet les ASVP qui contrôlent et non le prestataire. On peut donc théoriquement changer de prestataire.

- Stationnement payant : si le stationnement est dans le secteur d'un parking délégué, la recette revient au concessionnaire. Il n'y a plus d'amende mais un forfait post stationnement (FPS) à la suite du transfert de l'Etat de cette compétence à la ville. Le FPS permet un paiement rapide et direct à la ville. Le tarif correspond au solde du temps de stationnement impayé si le paiement est effectué dans les sept jours. Une question est posée sur la possibilité d'augmenter le périmètre du stationnement payant. Il est répondu qu'il n'est pas envisagé de déploiement actuellement. Ce sujet est traité par Hervé Fleury, Maire-Adjoint délégué à la Voirie et aux Déplacements urbains, avec Emmanuelle de Crépy.
- Une remarque est apportée concernant les parkings souterrains et les SDF. Une conversation avec Thierry Voitellier est engagée au sujet du marché Notre-Dame. Il précise que ce sont souvent des marginaux et non des SDF. Ils sont suivis de près.
- Pompiers (SDIS- Service départemental d'Incendie et de Secours). Thierry Voitellier représente la Ville de Versailles au conseil d'administration avec six autres maires des Yvelines. Le budget est d'environ 180 millions. Il est soumis à des contraintes européennes, et le budget est calculé aussi en fonction du panier de la ménagère alors qu'augmentent les demandes des usagers (vieillesse de la population et appels répétés auprès des pompiers) ... d'où soucis financiers.
- Une discussion est engagée avec Jean-Yves Périer, médecin sur le sujet du désert médical. Il est abordé la question des urgences médicales, les astreintes, les maisons médicales (pourquoi pas dans le bureau de poste désaffecté ?), ...  
Jean-Yves Périer précise que la Mairie travaille sur ces sujets et des médecins sont mobilisés. En ce qui concerne le transport, la société Jussieu est onéreuse.
- Caméras : il y en a 103 à Versailles. Elles sont situées principalement en entrées et sorties de ville et de quartier (pour des questions de fuites) ... d'autres sont installées aux abords des gares et notamment à Rive-Droite. Cela a permis un flagrant délit récent à Rive-Droite mais aussi à Rive-Gauche. Il y a aussi des caméras à Versailles-Chantiers. Une question est posée sur l'utilité d'une caméra place de la brèche ; Thierry Voitellier rappelle sa remarque sur la fuite et il est précisé que cela est utilisé en cas d'attentats. Il donne l'exemple d'un braquage à Chaville pour lequel des caméras ont permis de repérer les auteurs  
A présent, l'idée est de renforcer les caméras par des caméras plus intelligentes.  
La question est alors posée des passages motos. Les rodéos sont devenus des délits en août 2018. Le coût d'installation d'une caméra varie de 4 à 15000 euros.
- Point sur le code de la route : questions diverses sur les voitures rapides, les vélos qui grillent les feux (parfois possibles si signalisation spécifique). Il est rappelé des opérations de sensibilisation sur la sécurité des vélos : le soir-même à Chantiers et le jeudi à Montreuil. Les statistiques accident restent stables à RD même si on peut déplorer un décès.

Un grand travail sur la sécurité a été engagé à Versailles et notamment sur l'éclairage.

Un rappel du rôle du maire et du préfet est effectué.

- Question sur les récents problèmes de sécurité pour les commerçants : (15 jours auparavant). L'opération végan visant des boucheries a nécessité de l'information, des réunions ...
- Thierry Voitellier a aussi pour délégation le pouvoir de prévention du Maire : il s'agit notamment des commissions accessibilité et sécurité ... (pour les Etablissements recevant du public -ERP). Plusieurs exercices attentat aux gares par exemple ont été organisés.

- Diverses questions sont ensuite posées. Thierry Voitellier précise qu'il s'occupe des tapages nocturnes, de la sécurité dans les transports en commun, des problématiques de chlore à la piscine si cela se présente
- Il présente le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance – CLSPD
- En ce qui concerne les problématiques liées à la radicalisation ou aux problèmes sociaux et financiers, il est en contact avec les différents élus et services. Pour la radicalisation, il est en contact avec les directeurs de maisons de quartiers, les écoles, les services sociaux ... Des formations spécifiques sont prévues et des perquisitions peuvent être effectuées. Pour les problèmes sociaux et financiers il convient de noter le rôle plus particulier des médecins de rue.
- En cas de souci de sécurité, il faut appeler le 17.

## **II – Présentation du travail relatif au portrait des versaillais**

Le conseil de quartier souhaite travailler sur ce sujet avec Nathalie Pascal, Chef du service Action sociale du CCAS, lors d'un prochain conseil et au vu des différents éléments à envoyer au préalable aux conseillers afin qu'ils puissent efficacement préparer la séance. Emmanuelle de Crépy s'en occupe.

## **III – Points divers**

La prochaine fête de quartier aura lieu le 19 mai.

L'association des habitants de Glatigny informe le conseil de quartier qu'elle travaille sur un livre historique en liaison avec les archives municipales. Elle rappelle qu'il existe quatre ouvrages : Clagny, Chantiers, Porchefontaine, et enfin un livre sur les rues de quartiers.

Une information est apportée par Jean-Claude Bramard sur la future maison de quartier qui sera prête a priori fin 2020.

**IV – Caroline Wallet annonce sa démission de la présidence du conseil de quartier,** car son travail va la conduire à des déplacements plus fréquents en province, ce qui l'empêchera de consacrer le temps voulu au Conseil de Quartier. Elle remercie chacun pour leur implication et pour le travail accompli.

La séance s'achève autour d'un pot convivial pour son départ et pour la remercier.